

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Le 27 janvier 2020 – 19 h – salle de travail, local 137

Présents : M^{me} Stéphanie Arseneault
M^{me} Julie Bélanger
M^{me} Patricia Cruz
M^{me} Marie-Carmen Giasson
M^{me} Danielle Lagacé
M^{me} Véronique Lavallée Caron
M^{me} Marie-Josée Leblanc
M^{me} Mélissa Marquis
M^{me} Claudie Pelletier
M^{me} Lydie Pincemin
M^{me} Véronique Perron
M. Jean-Guy Royer
M. Hugo Castonguay
M^{me} Alexandra Fortier
M^{me} Marie Laverdière
M^{me} Salma Akesbi

Absente : M^{me} Guylaine Toutant

1. Mot de bienvenue

M^{me} Véronique Lavallée Caron souhaite la bienvenue à tous les membres. Un tour de table est fait afin de présenter les membres substitués.

2. Adoption de l'ordre du jour

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/200

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lydie Pincemin et **SECONDÉ** par M^{me} Mélissa Marquis que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ**.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 novembre 2019

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/201

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Stéphanie Arseneault et **SECONDÉ** par M^{me} Marie-Carmen Giasson d'adopter le procès-verbal du 18 novembre 2019.

4. Parole au public

Aucun public.

5. Mot de la représentante de la communauté

- Programme vacances-été : changement au niveau de l'organisation. L'information suivra par l'école.
- Activités du midi à discuter avec l'équipe-école.
- Inscription pour la semaine de relâche : il reste encore de la place.

6. Mesure d'aide aux élèves (document A)

M^{me} Claudie Pelletier présente les mesures d'aide.

M^{me} Véronique présente la résolution du conseil d'établissement.

Attestation des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées pour les établissements

PRÉAMBULE

Conformément à l'article 473 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

L'annexe 3 de ces Règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes liées aux mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés.

RÉSOLUTION

Le conseil d'établissement de l'école Les Prés-Verts confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de la Capitale, telles que détaillées dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre de son budget.

Le conseil d'établissement confirme qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourrait faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/202

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Danielle Lagacé, appuyé par M^{me} Lydie Pincemin, l'adoption de l'attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Critères de sélection du directeur d'école (document B)

M^{me} Claudie Pelletier explique que la commission scolaire demande l'avis aux membres du CÉ concernant les critères de sélection du directeur d'école.

8. Consultation « Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (document C) »

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 78.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'école primaire Les Prés-Verts-Saint-Bernard sur
« Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers ;

CONSIDÉRANT la présentation de la consultation faite par madame Claudie Pelletier;

CONSIDÉRANT les avis et commentaires qui ont été formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école primaire Les Prés-Verts-Saint-Bernard;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'UNANIMITÉ;

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la Commission scolaire de la Capitale.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/203

9. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

CONSIDÉRANT le recours collectif, madame Claudie Pelletier nous mentionne que le directeur des ressources financières nous suggère de placer un plafond pour les frais chargés aux parents.

CONSIDÉRANT que les montants alloués pour 2019-2020 ont permis aux enseignants d'avoir sensiblement le même fonctionnement que les années précédentes.

CONSIDÉRANT que ce montant sera révisé chaque année.

EN CONSÉQUENCE sur proposition de M^{me} Véronique Perron appuyé par M^{me} Lydie Pincemin, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER un montant de 20 \$ pour le préscolaire et maximum 85 \$ pour le primaire.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/204

10. Périodes de spécialités et projet d'anglais (document D)

M^{me} Claudie Pelletier présente le tableau des périodes de spécialités et les scénarios du projet d'anglais en 6^e année selon le nombre de groupes.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/205

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Marie-Josée Leblanc et **SECONDÉ** par M. Hugo Castonguay d'accepter le tableau des spécialités et les scénarios du projet d'anglais pour l'année 2020-2021 tels que présentés par M^{me} Claudie Pelletier.

11. Semaine des enseignants 2 au 8 février 2020

Les membres du CÉ offriront un présent pour la semaine des enseignants et pour la semaine du service de garde. Un montant 552 \$ du budget de fonctionnement du CÉ est octroyé pour les achats.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/206

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Danielle Lagacé et **SECONDÉ** par M^{me} Lydie Pincemin d'adopter l'octroi d'un budget pour offrir un présent pour la semaine des enseignants et pour la semaine du service de garde.

12. Mot de la représentante du service de garde

- Recherche de personnel.
- Tarification (augmentation à prévoir en avril pour les sporadiques).
- Ouverture du service de garde : à venir selon le calendrier 2020-2021.
- Fermeture le 25 juin 2020, à 18 h.
- Le vendredi 26 juin, les éducatrices videront les locaux afin d'accueillir le programme vacances été le lundi 29 juin 2020.*

13. Mot de la représentante au comité de parents

Discussion et suivi :

- calendrier scolaire;
- nouvelle loi;
- consultation.

14. Correspondance à la présidence

Aucune correspondance.

15. Dernier CÉ (10 juin 2020)

La rencontre se tiendra à l'école hôtelière de la Capitale. Un montant sera pris du budget de fonctionnement pour payer la facture.

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/207

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lydie Pincemin et **SECONDÉ** par M^{me} Danielle Lagacé d'adopter l'octroi d'un montant pour la dernière réunion du CÉ.

16. Autres sujets


Aucun

17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ
à l'unanimité
CE-19-20/208

L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** par M^{me} Danielle Lagacé et **APPUYÉ** par M^{me} Alexandra Fortier que la séance soit levée à 7 h 53.


Présidente


Direction